



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

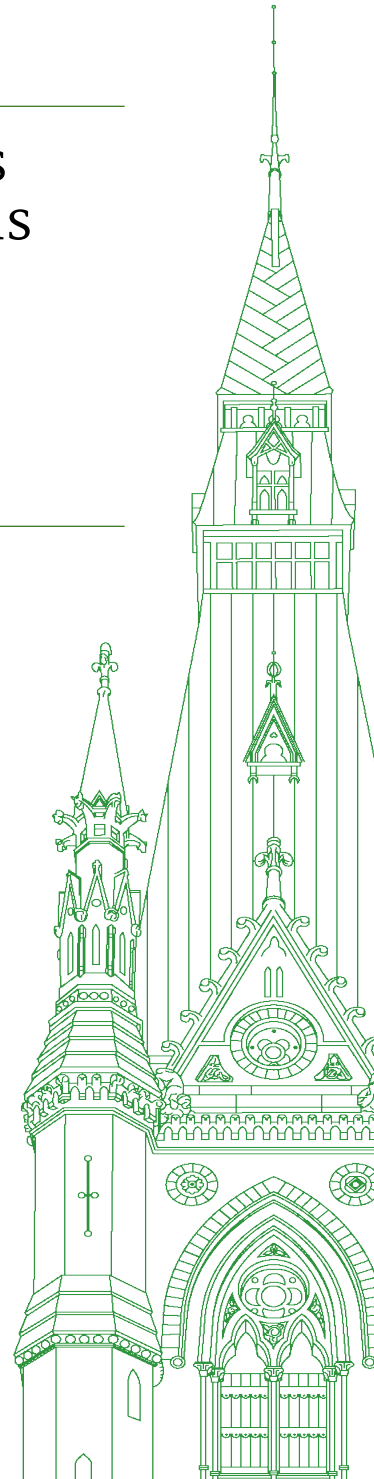
Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 047

Le jeudi 18 juin 2026

Président : Kelly McCauley



Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires

Le jeudi 18 juin 2026

• (1100)

[Traduction]

Le président (Kelly McCauley (Edmonton-Ouest, PCC)): Bonjour à tous. Je déclare la séance ouverte. Bienvenue à la 47^e réunion du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires de la Chambre des communes, alias le puissant Comité.

J'aimerais à nouveau souhaiter la bienvenue à nos amis de Postes Canada.

Merci de vous joindre à nous aujourd'hui.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides—Labelle, BQ): J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Je n'entends pas l'interprétation.

[Traduction]

Le président: Y a-t-il quelqu'un? Ah, les traducteurs travaillent à distance aujourd'hui.

Quoi qu'il en soit, bienvenue à nouveau à M. Ettinger et à son équipe. Vous avez la parole; veuillez présenter votre déclaration liminaire.

Allez-y, monsieur.

Doug Ettinger (président-directeur général, Société canadienne des postes): Bonjour, monsieur le président.

[Français]

Bonjour, tout le monde.

Je m'appelle Doug Ettinger. Je suis le président-directeur général de Postes Canada. Je suis accompagné de mes collègues Alexandre Brisson, chef de l'exploitation, et Rindala El-Hage, directrice financière.

[Traduction]

Merci de nous avoir donné l'occasion de vous parler de notre transformation.

Avant de passer aux questions, je souhaite faire le point rapidement. Tout d'abord, nous avons de nouvelles conventions collectives ratifiées avec nos employés représentés par le STTP, le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes. Nos employés ont voté massivement en faveur des conventions, à 89 % pour l'unité urbaine et à près de 86 % pour l'unité rurale. Elles vont demeurer en vigueur jusqu'à la fin de janvier 2029. Ce ne sont pas des conventions du statu quo; elles tiennent compte du fait que Postes Canada doit changer. Par exemple, nous pouvons maintenant offrir la livraison abordable des colis la fin de semaine, grâce à notre nou-

veau modèle de dotation à temps partiel, pour être plus compétitifs sur le marché.

Pour les clients, cela signifie que nous pouvons leur offrir la certitude nécessaire pour regagner leur confiance et avoir une chance de retrouver leur soutien, ce que nous tâchons activement de faire. Pour les petites entreprises qui comptent sur nous, ce changement signifie qu'elles peuvent nous faire confiance pour leurs envois, alors que nous trouvons de nouvelles manières de les aider à croître et à prospérer. Pour nos employés, ce changement offre de la certitude et de la stabilité pendant que notre transformation va de l'avant.

[Français]

Les nouvelles conventions nous apportent la stabilité.

[Traduction]

Postes Canada est très occupée présentement. Alors que nous re-bâtissons l'entreprise, nous la transformons aussi activement.

Lors de discussions précédentes, vous avez posé des questions au sujet de notre situation financière difficile et des raisons derrière sa dégradation. En fait, au cours des 20 dernières années, Postes Canada a rencontré les mêmes défis structurels que toutes les administrations postales de l'Occident: l'érosion persistante de la poste-lettres, attribuable à la substitution numérique, combinée à la hausse des coûts de livraison par article alors que le nombre d'adresses continue d'augmenter. On a clairement un problème quand les revenus diminuent pendant que les coûts augmentent.

Nous sommes très très fiers de servir tous les Canadiens. Toutefois, comparativement à nos homologues d'ailleurs dans le monde, nous avons des coûts et des défis supplémentaires, puisque les gens que nous servons sont dispersés aux quatre coins du deuxième pays ayant la plus grande superficie au monde, sans compter que la densité de notre population est l'une des plus faibles au monde. C'est une très mauvaise combinaison sur le plan de la logistique. Notre mandat est de servir l'ensemble de la population du pays. Nous devons aussi le faire en étant autonomes sur le plan financier. Cela fonctionne essentiellement selon le principe de l'utilisateur-payeur. Mais à mesure que les gens ont commencé à changer leurs habitudes, il y a des années de cela, notre mandat a perdu son équilibre. De nombreuses études ont été effectuées au fil des ans, et elles ont toutes conclu que, sans changements majeurs, Postes Canada se dirigeait vers une crise financière.

[Français]

La situation était intenable.

[Traduction]

Malheureusement, les obstacles politiques et réglementaires sont demeurés en vigueur, parce que le changement requis ne faisait pas partie des priorités des gouvernements successifs. Les pertes inévitables ont commencé à s'accumuler. C'est pourquoi nous sommes extrêmement reconnaissants que le ministre Lightbound et le gouvernement comprennent à quel point le service postal est important pour la population, et qu'il doit changer pour servir un pays plus fort et plus résilient sur le plan économique.

Avec la levée des moratoires sur les boîtes postales communautaires et notre réseau de bureaux de poste, et grâce à d'autres changements, nous avons maintenant une occasion unique de renouveler et de rétablir Postes Canada pour répondre aux besoins croissants du pays. Le travail que nous avons accompli pour nous y préparer, comme le renforcement de notre capacité de traitement et de TI, signifie que nous sommes prêts et que nous prenons déjà des mesures sur le marché.

Je vais être clair: la transformation nécessite des changements. Mais ces changements peuvent être apportés de manière à offrir un service amélioré et adapté aux besoins modernes de notre pays en croissance.

• (1105)

[Français]

Il s'agit d'une occasion unique de perfectionner nos services.

[Traduction]

Je vais vous donner quelques exemples.

Grâce à la conversion des ménages restants à la livraison aux boîtes postales communautaires, presque tout le courrier et les colis livrés par Postes Canada seront déposés dans des casiers sous clé. Cela va augmenter la sécurité et la commodité, tout en réduisant nos coûts de livraison et en nous permettant d'offrir un soutien réel aux gens qui en ont besoin.

Étant donné que nous avons enfin la capacité d'examiner notre réseau de bureaux de poste selon les besoins actuels et de commencer à apporter des changements, nous pouvons mieux concentrer nos ressources là où c'est nécessaire.

Puisque nous n'avons pas eu la capacité de changer depuis 1994, notre réseau de bureaux de poste est devenu déséquilibré. Du point de vue du service, il y a trop de couverture dans les régions urbaines et pas assez dans les régions rurales, où les gens ont le plus besoin de nos services.

Nous devons prendre des mesures pour rééquilibrer notre réseau de bureaux de poste. Cela signifie que certains bureaux de poste dans les régions trop desservies vont devoir fermer pour que l'on puisse investir dans l'amélioration des services et relever les défis de longue date dans certaines communautés rurales, éloignées et du Nord.

Nous pouvons évidemment en discuter plus en détail, et je suis certain que nous le ferons, mais ces exemples démontrent notre engagement à introduire de nouvelles innovations et à améliorer la productivité, ce qui va nous permettre de prioriser les investissements et, espérons-le, d'améliorer un service essentiel pour les communautés rurales, éloignées et du Nord, que seule Postes Canada dessert.

Je vais bientôt répondre à vos questions, mais je souhaite d'abord conclure en disant ceci: comme les études passées l'ont prédit, Postes Canada traverse maintenant une crise financière. Elle a commencé il y a longtemps. C'est une situation que nous prenons très au sérieux. Nos pertes nous préoccupent autant que vous, sinon plus. Nous ne pouvons pas changer le passé, mais je tiens à vous assurer que nous travaillons activement pour l'avenir, et pour notre transformation. Nous avons maintenant la responsabilité de prendre le virage, d'offrir un meilleur service et de retrouver notre viabilité financière, et nous avons des comptes à rendre à cet égard.

C'est un travail énorme, mais nous avons une équipe incroyablement talentueuse et déterminée qui va répondre aux besoins des Canadiens et Canadiennes et s'assurer que nos prêts sont remboursés le plus rapidement possible.

L'histoire de notre situation actuelle et de la façon dont nous en sommes arrivés là est bien documentée. Cependant, je vous demande de nous évaluer en fonction de notre rendement à venir alors que nous commençons un nouveau chapitre emballant, qui représente un tournant historique pour le service postal du Canada, un tournant digne de passer sur les chaînes de sports, pour les amateurs.

[Français]

Pour le service postal, il y aura un avant, et un après.

[Traduction]

Merci.

Le président: Merci, monsieur Ettinger.

C'est maintenant au tour de Mme Block, mais, chers collègues, avant de lui donner la parole, j'aimerais souligner que M. Ettinger est avec nous pour deux heures. Comme nous le faisons souvent, je serai un peu laxiste avec notre temps pour lui permettre de donner des réponses complètes, mais si vous posez une question ouverte, assurez-vous qu'il vous reste au moins 30 secondes. Nous lui accorderons plus de temps parce que nous avons beaucoup de questions, mais ne posez pas une question s'il vous reste deux secondes en vous attendant à ce que nous vous accordions une minute de plus. Soyez attentif au temps qu'il vous reste, et nous serons aussi flexibles que nous le pouvons avec tout le monde.

Madame Block, vous avez la parole.

Kelly Block (Sentier Carlton—Eagle Creek, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur Ettinger, de vous être joint à nous aujourd'hui, et merci également à vos collègues.

Laissez-moi vous souhaiter la bienvenue à nouveau. Je pense que nous vous avons vu à quelques reprises au cours des 18 derniers mois.

Le rapport du premier trimestre que vous avez présenté cette année fournit à la page 5 une mise à jour concernant votre plan de transformation. Nous savons que Postes Canada a présenté le plan au ministre Lightbound il y a huit mois et que, même si vous avez reçu la permission de commencer les consultations sur votre plan, celui-ci n'a toujours pas été approuvé. Est-ce bien cela?

Doug Ettinger: À ma connaissance, c'est bien cela.

Nous avons présenté le plan au ministre et à Services publics et Approvisionnement Canada le 7 novembre. Nous avons eu beaucoup de conversations et avons reçu beaucoup de précisions et de nouvelles informations. Et, comme vous l'avez souligné, nous allons de l'avant avec deux ou trois principes fondamentaux du plan: les boîtes postales communautaires et l'évaluation de notre portefeuille de bureaux de poste sur le marché.

Nous avons commencé le travail. Nous sommes convaincus que nous avons un très bon plan. Il n'y aura pas de surprise. Je pense que je l'ai dit la dernière fois que j'étais ici. Je suis convaincu que nous avons pensé à tout dans notre plan; j'en suis certain, surtout compte tenu de l'étude que vous avez faite à ce sujet. Nous sommes très confiants, mais nous attendons toujours un appui pour aller plus loin.

Nous sommes prêts. Nous nous sommes préparés, et nous avons une équipe complète prête à faire la transformation.

• (1110)

Kelly Block: L'automne dernier, j'ai vraiment senti l'urgence, quand le ministre a annoncé que certains moratoires allaient être levés et qu'il a demandé, je crois, un plan de transformation dans les 45 jours. C'est un peu étrange que, après huit mois, vous attendiez toujours l'approbation du ministre.

Pourriez-vous nous dire combien de temps dureront les consultations sur le plan de transformation?

Doug Ettinger: C'est une excellente question. Malheureusement, je ne connais pas la réponse. Vous pourriez peut-être le demander de nouveau au ministre. Encore une fois, nous poursuivons les conversations sur tous les détails du plan et nous le précisons.

Nous avons notre équipe. Puisque nous avons eu du temps, ces derniers mois, nous avons créé 10 volets de travail dans notre programme de transformation qui sont prêts à être déployés. Deux des volets principaux s'en viennent. Nous avons les boîtes postales communautaires. Nous en avons déjà annoncé deux vagues. Nous avons annoncé toutes celles qui sont prévues au cours de l'année prochaine. Il y a 500 000 adresses supplémentaires. Ces boîtes postales communautaires à elles seules, dont l'installation prendra quelques années — ce n'est pas du café instantané; cela ne se fera pas du jour au lendemain —, permettront d'économiser entre 400 et 500 millions de dollars par année, en plus de diminuer les blessures, les gaz à effet de serre, et ainsi de suite.

Je pense que les deux programmes sont très importants pour l'ensemble de la transformation.

Kelly Block: Dans votre déclaration liminaire, vous avez dit que Postes Canada était ravi à l'idée de commencer un nouveau chapitre. Il est indiqué dans votre rapport du troisième trimestre de 2025 que vous devrez amender le Protocole du service postal. Ces amendements ont-ils été apportés?

Doug Ettinger: Non, mais nous y travaillons diligemment, avec le service. Nous avons des échanges continus. Ces amendements concernent le délai de livraison de la poste-lettres partout dans le pays. Cela ne veut pas dire que nous ne livrerons pas la poste-lettres régulièrement, mais nous aurons plus de temps pour le faire. Plutôt que d'envoyer beaucoup de poste-lettres par fret aérien, nous pourrions le faire sur le terrain, économiser une somme d'argent importante et aider un peu l'environnement.

Nous travaillons en étroite collaboration avec le gouvernement pour harmoniser tout cela, et tout va bien. Nous attendons encore

l'approbation, mais les équipes travaillent d'arrache-pied. Nous avons des propositions qui sont assez bonnes à l'heure actuelle selon nous.

Kelly Block: C'est peut-être une bonne question à poser au ministre, encore une fois.

Doug Ettinger: Oui.

Kelly Block: Quand vous avez comparu devant notre comité, la dernière fois, le président vous a demandé si vous pouviez fermer vous-même des bureaux de poste situés dans des centres urbains. Vous avez répondu que vous alliez suivre les directives du gouvernement, mais que, au bout du compte, vous pouviez le faire vous-même.

Le ministre vous a-t-il donné des directives sur ce qu'est un bureau de poste rural? Je pense que nous avons déjà discuté assez longuement de la définition de bureau de poste rural.

Doug Ettinger: C'est un excellent point. Le terme rural n'était pas vraiment défini. En 1994, on a établi une liste des bureaux de poste qu'il était interdit de fermer. Le moratoire a été levé.

Laissez-moi souligner que notre approche est très réfléchie. Les bureaux de poste ruraux sont encore plus importants. On ne fait pas de distinction entre les bureaux de poste ruraux et les bureaux de poste urbains, mais nous allons vraiment envisager la question dans l'optique de la collectivité. Nous n'allons pas fermer un bureau de poste, tout d'un coup, sans savoir quels autres bureaux il y a aux alentours et sans examiner les besoins de la collectivité. Nous allons consulter la collectivité, recueillir ses commentaires et analyser son utilisation du bureau de poste. Les gens ont vraiment changé leur utilisation des bureaux de poste depuis la création du service. Avant, ils achetaient beaucoup de choses au bureau de poste, comme des mandats postaux, et des choses du genre. Maintenant, ils viennent déposer leurs colis et leurs retours...

Kelly Block: Merci.

Doug Ettinger: ... donc c'est très différent.

Excusez-moi. J'allais poursuivre.

Kelly Block: Non. Merci de votre explication.

Je dirais seulement que je sais que de nombreuses collectivités rurales s'inquiètent, depuis l'annonce faite il y a presque un an; donc, je crois qu'il serait très important d'établir la définition et de mener ces consultations le plus rapidement possible pour fournir un peu de certitude.

• (1115)

Doug Ettinger: Je suis tout à fait d'accord avec vous. C'est d'ailleurs notre intention. Récemment, nous avons assisté aux réunions des fédérations des municipalités, celles du Canada et celles du Québec. Nous y avons un kiosque et nous avons discuté avec tous les maires présents. Nous garderons bien cela à l'esprit.

S'il n'y a qu'un seul bureau postal rural dans une région, même si ses revenus sont faibles ou qu'il fait peu de profit, il est très probable qu'il restera en activité.

J'allais ajouter quelque chose, mais je ne le ferai pas.

Kelly Block: Allez-y.

Doug Ettinger: J'allais ajouter que, dans les régions urbaines — mais ce n'est pas toujours le cas —, nous avons beaucoup de chevauchements. Il y a beaucoup de bureaux de poste concessionnaires qui offrent les mêmes services que nos bureaux de poste. C'est la première vague. C'est là que nous nous concentrerons en premier pour essayer de régler le problème de dédoublement. L'offre de services est trop grande, dans ces régions, et d'autres sont mal desservies. Nous pourrions déployer certaines de ces ressources dans des régions qui en ont vraiment besoin, et c'est là où je voulais en venir dans ma déclaration liminaire.

Kelly Block: Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Madame Sudds, allez-y.

L'hon. Jenna Sudds (Kanata, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci, monsieur Ettinger, et merci aussi à votre équipe, d'être ici aujourd'hui.

J'aimerais revenir sur la question de ma collègue et poser une question de suivi.

En septembre 2025, le ministre Lightbound a annoncé un ensemble de mesures visant à regrouper les bureaux sous-utilisés de Postes Canada et ainsi diminuer les coûts opérationnels.

Ma collectivité m'a récemment informée que des codes QR étaient fournis ou affichés à quatre emplacements de bureau de poste, soit trois bureaux de poste urbains et un bureau de poste rural; ceux-ci auraient pour but, je crois, de recueillir les commentaires des électeurs concernant la voie à emprunter. Pourriez-vous nous parler un peu de cela, je vous prie?

Doug Ettinger: Merci. C'est une question importante.

Pour en revenir à ce que j'ai dit, nous comprenons vraiment ce que vivent les gens dans les régions rurales et urbaines. Nous ne voulons pas aller trop vite et les surprendre. Nous voulons obtenir leurs commentaires. C'est l'une de nos premières mesures. Le code QR les redirige vers un sondage. On leur demande comment ils utilisent le bureau de poste, les lacunes qu'ils relèvent, s'ils peuvent utiliser d'autres services et, s'ils n'utilisent pas le bureau de poste, d'expliquer pourquoi. C'est essentiellement de cette façon que nous recueillons des commentaires généraux. Cela se fait à l'échelle du pays, donc nous voulons obtenir des commentaires de tous les Canadiens afin de les inclure dans notre programme à mesure que le projet avance.

Essentiellement, cela revient à dire qu'il faudra écouter les collectivités et voir ce qu'elles ont à leur disposition. S'il y a cinq petits bureaux de poste dans un rayon de 10 kilomètres, nous envisageons peut-être une ou plusieurs fermetures, dans cette région, mais nous pourrions aussi prolonger les heures d'ouverture d'un autre bureau ou élargir la gamme de services offerts dans un autre.

Notre objectif, ici, c'est d'améliorer le service. Nous ne pouvons pas réussir à coups de compressions, absolument pas. Notre objectif... et, au bout du compte, cela revient à ça. Nous pouvons réduire tous les coûts que nous voulons et faire toutes les compressions possibles, mais, si les consommateurs ne veulent pas utiliser Postes Canada, cela ne servira à rien. Nous devons créer un environnement de service à la clientèle — et nous y travaillons très fort — qui encourage les gens à utiliser Postes Canada en sachant qu'ils peuvent se fier sur nous.

Il y a beaucoup d'innovations en préparation, et j'aurai peut-être l'occasion d'en parler un peu. Cependant, nous ne sommes pas restés là à ne rien faire, au cours des dernières années. Nous avons simplement... On redemande aujourd'hui de mettre ces programmes sur le marché, et ils sont tous axés sur le consommateur et ce qui fonctionne pour lui. Les besoins du consommateur ne sont plus les mêmes qu'il y a 30 ans. Il est temps de moderniser le réseau de bureaux de poste.

L'hon. Jenna Sudds: C'est incroyable. Vous avez comparu un certain nombre de fois durant la dernière session parlementaire, et je vois avec surprise que vous êtes beaucoup plus positif et optimiste aujourd'hui, et j'en suis ravie.

Je vous donnerai peut-être l'occasion de vous expliquer. Vous semblez avoir des idées et, comme vous l'avez dit, de l'innovation s'en vient. J'aimerais vraiment savoir de quoi il s'agit.

Doug Ettinger: Merci de me donner l'occasion d'en parler. Je vais le faire rapidement afin de ne pas trop prendre de temps.

Tout d'abord, l'annonce de l'automne dernier, qui a retiré les obstacles qui nous nuisaient depuis longtemps, a été une incroyable nouvelle. Nous sommes vraiment ravis et reconnaissants que le gouvernement ait décidé de prendre cela au sérieux, et pas seulement parce qu'il devait le faire, mais pour le bien du Canada. Nous relient tous les Canadiens. Nous sommes présents dans toutes les collectivités. Nous vivons dans toutes les collectivités. Qui est mieux placé que nous pour mieux servir les Canadiens, surtout à l'heure actuelle?

L'autre chose, c'est que l'entente que nous avons réussi à négocier à la table, avec le syndicat, est une avancée pour les deux parties. Les deux parties ont fait des concessions durant le processus. Ce n'est pas une entente parfaite, mais elle est porteuse de changement pour l'organisation, à l'avenir. Maintenant, comme je l'ai dit, nous pouvons faire de la livraison la fin de semaine. Nous pouvons compétitionner avec les grands joueurs mondiaux.

Nous travaillons aussi sur quelque chose qui m'emballait depuis longtemps. Nous allons lancer un nouveau marché en ligne pour les petites entreprises et les détaillants canadiens. La plateforme sera très facile d'utilisation, et ses frais et ses coûts seront minimes. Elle vise vraiment à aider les petites entreprises canadiennes à s'établir.

Nous allons aussi annoncer un service de ramassage de colis à domicile pour les colis à expédier — je parle des petites entreprises — et à retourner. Un client pourrait avoir commandé trois chandails et finalement ne vouloir en conserver qu'un seul, donc nous allons faire cela.

Je suis très enthousiaste, parce que nous avons été durs envers les petites entreprises. Je tiens à m'excuser auprès des Canadiens et des petites entreprises qui ont vécu des temps durs ces deux dernières années. Le service postal a été perturbé pendant 220 jours au cours des deux dernières années pour diverses raisons. Cela a été dur pour elles. Nous leur sommes redevables et voulons retrouver leur confiance. Nous allons mettre en œuvre un nouveau programme pour les petites entreprises. Beaucoup de choses s'en viennent à l'automne. Nous avons établi de nouveaux tarifs pour les petites entreprises, nous leur expliquerons comment créer un site Web, nous leur offrirons des programmes d'aide et à valeur ajoutée. Nous voulons créer un partenariat avec les petites entreprises. C'est notre point fort. Nous avons collaboré avec Shopify quand la plateforme en était à ses débuts, il y a bien longtemps, et nous aimerions voir davantage de projets comme celui-là partout au Canada.

Ce n'est pas tout. Certaines choses ne sont pas tout à fait prêtes à être annoncées, mais il y aura beaucoup d'annonces à l'automne. Elles ne concerneront pas seulement la transformation; il y aura aussi des innovations bien réelles, pour les consommateurs, qui faciliteront la prestation de services.

Merci.

• (1120)

L'hon. Jenna Sudds: C'est incroyable. Merci.

Mon temps est écoulé. Merci beaucoup.

Le président: Cela fait six minutes pile.

Madame Gaudreau.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Merci, monsieur le président.

Bonjour, monsieur Ettinger. Je vous remercie d'être là.

Je vais vous avouer mon malaise. Vous avez eu le mandat le 25 septembre 2025. Nous sommes le 18 juin 2026. Aujourd'hui, c'est la dernière journée des travaux parlementaires. Ce comité a attendu jusqu'à maintenant pour avoir des informations qui sont intéressantes. Vous comparez devant nous, alors qu'une des plus importantes transformations de Postes Canada depuis une génération, comme vous l'avez dit, est en cours.

Pourtant, les parlementaires, les municipalités, les travailleurs, les citoyens n'ont toujours pas un plan détaillé de ce qui est mis en œuvre. Il y a seulement des communiqués de presse, des notifications de médias qu'on reçoit sur les iPhone. C'est assez décevant pour les partenaires. On n'a pas d'échéancier clair. On n'a pas de suivi public des recommandations du rapport Kaplan. On n'a pas de portrait précis des mesures qui sont déjà mises en œuvre et de celles qui sont à venir. Vous en avez parlé.

Pourquoi faut-il constamment courir après l'information?

Doug Ettinger: Merci de votre question.

C'est une bonne question.

[Traduction]

Je comprends bien ce que vous dites. Je compatis avec vous et votre circonscription, où il pourrait y avoir de nombreux changements.

Je peux vous assurer que nous cherchons le soutien des communautés avant d'aller de l'avant. Notre équipe a communiqué avec les communautés. Comme je l'ai dit, récemment, nous avons assisté aux conférences de la Fédération québécoise des municipalités et de la Fédération canadienne des municipalités. On a recueilli beaucoup de commentaires, lors de ces conférences. Les maires nous donnent leur avis. Les maires me disent ce qu'ils en pensent.

• (1125)

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Monsieur Ettinger, ce qui me préoccupe, ce n'est pas seulement le contenu. C'est aussi la façon dont c'est mené. On a l'impression qu'il y a des décisions qui se prennent derrière des portes closes ou qui sont révélées au compte-gouttes lorsqu'elles sont peut-être déjà prises.

Est-ce que vous comprenez pourquoi plusieurs observateurs ont l'impression que cette transformation se déroule davantage en coulisses qu'au grand jour?

Pouvez-vous déposer aujourd'hui, au Comité, un document complet dans lequel on retrouve l'ensemble des recommandations du rapport Kaplan que vous mettrez en œuvre, leur statut actuel, leur échéancier de mise en œuvre, les consultations réalisées, en détail, ainsi que les répercussions prévues sur les services, les travailleurs et les collectivités?

Doug Ettinger: Merci.

[Traduction]

Encore une fois, je vous comprends très bien. Nos principes directeurs, pour cette transformation, sont d'améliorer le service, d'apporter des changements dans le respect, de faire preuve de considération, d'être souples, de tenir les parties prenantes informées et impliquées et de protéger...

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Monsieur Ettinger, la réponse est oui ou non. Allez-vous déposer l'ensemble de ces éléments au Comité?

[Traduction]

Doug Ettinger: Tout ce qui a été approuvé a été annoncé.

En ce qui concerne les boîtes postales communautaires, les 600 000 premières adresses et les 51 collectivités concernées ont été annoncées. Notre équipe travaille avec toutes ces collectivités pour déterminer la meilleure façon de procéder, et nous avons prévu la marche à suivre.

En ce qui concerne les bureaux de poste, nous avons commencé notre évaluation des différentes régions du Canada. Nous menons cette évaluation en nous fondant sur une approche axée sur les communautés...

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Comment se fait-il...

[Traduction]

Doug Ettinger: Nous commençons aussi nos recherches par des sondages auprès des clients.

Vous pourriez faire un suivi auprès du gouvernement.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: En tout respect, monsieur Ettinger, nous sommes le Parlement. Postes Canada est une société d'État.

Je rencontre régulièrement des maires, des préfets et des élus municipaux, et ce n'est pas ça qu'ils me disent. Ils se demandent ce qui va arriver. Ils sont en quête d'information. Même nous, comme parlementaires, nous posons des questions sans avoir de réponse claire.

Pouvons-nous avoir le respect d'une société d'État? J'ai entendu le mot « entreprise ». Ce n'est pas une entreprise.

Alors, est-ce que vous vous engagez, dès aujourd'hui, à transmettre à ce comité et aux parlementaires les tenants et les aboutissants de la réforme actuelle?

[Traduction]

Doug Ettinger: Cela relève de la compétence de notre ministère, SPAC. Cela n'a pas encore été entièrement approuvé. C'est ce que j'ai compris. Nous en discutons régulièrement avec le gouvernement. Je ne peux pas vous donner de réponse aujourd'hui.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Quand le ferez-vous?

[Traduction]

Doug Ettinger: Je ne peux pas vous donner de réponse aujourd'hui, mais soyez assurée que nous y travaillons d'arrache-pied. Nous avons soumis un plan.

Il n'y a aucune surprise dans le plan. Il traite de tous les enjeux auxquels ont fait face les autres pays, des mesures qu'ils ont prises et de tout ce dont nous avons besoin. Nous allons faire cela de manière très réfléchie, avec les Canadiens, et nous assurer d'être présents dans les collectivités.

C'est tout ce que je peux dire aujourd'hui.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Merci, monsieur le président.

C'est vraiment décevant.

[Traduction]

Le président: Merci.

Monsieur Stevenson, allez-y, vous avez cinq minutes.

Bienvenue au Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires, monsieur Stevenson.

William Stevenson (Yellowhead, PCC): Merci. C'est la première fois que je siége à ce comité. J'en suis enchanté.

J'ai discuté avec mes collègues, et je suis ici aujourd'hui parce que vous êtes ici aujourd'hui.

J'étais ravi de voir, tout à l'heure, que vous étiez positif, et j'espère que votre bonne humeur continuera. J'ai plusieurs questions. Je vais poser une série de questions; vous pourrez décider si quelqu'un y répondra. Puis je vais expliquer la raison pour laquelle je les pose. Si vous ne parvenez pas à répondre à toutes les questions, vous pourriez peut-être soumettre vos réponses par écrit.

Pour commencer, combien de clients ou de destinataires postaux y aura-t-il par code postal? À votre avis, quelle est la superficie couverte par un code postal, selon votre définition? Quelle serait la fourchette du nombre de clients dans cette zone? Certains codes postaux couvrent de 20 à 1 000 ou à 10 000 clients. Combien y aura-t-il de clients par code postal? Selon quels critères votre société décide-t-elle de créer un nouveau code postal pour une zone particulière? Si ces critères existent, sont-ils accessibles au public? Le public peut-il les consulter? Si un citoyen, une entreprise ou un quartier voulait avoir son propre code postal, peu importe la raison — j'y reviendrai —, comment doit-il s'y prendre? Quel est le processus? Ce sont mes questions, pour commencer.

À l'ère numérique d'aujourd'hui, les codes postaux sont très importants pour les Canadiens et leur vie quotidienne. Ils ont une incidence sur leurs opérations bancaires, leurs finances, leur assurance et de nombreux programmes du gouvernement. En ce qui concerne les assurances, les taux sont souvent fixés en fonction du taux de criminalité d'une zone donnée, et on fixe la prime à un montant

donné. Si une caserne de pompiers est couverte par le code postal, alors leurs primes d'assurance sont... Le code postal peut avoir une incidence dans plusieurs domaines.

L'un des programmes dont vous vous souvenez probablement dépendait fortement... Dans ma circonscription, à Yellowhead, probablement 90 % des gens, voire plus, doivent aller en voiture chercher leur courrier au bureau de poste. La livraison n'est pas un problème. Le problème, c'est l'emplacement. Avant l'année dernière, avant les dernières élections, la remise sur le carbone pour les consommateurs dépendait d'où vous... Si vous avez rempli votre déclaration d'impôt, il y avait une case à cocher pour indiquer si vous viviez en milieu urbain ou rural, et cela est souvent mis en correspondance avec votre code postal. Dans ma circonscription, il y a une région spécifique — Waiparous, le lac Ghost et Ghost Valley — juste à l'ouest de Cochrane. Les habitants doivent conduire de 20 à 40 minutes pour aller à Cochrane et chercher leur courrier. Là n'est pas le problème.

Pour le programme de remise sur le carbone et de nombreux autres programmes et services sociaux, Cochrane correspond à la circonscription urbaine de Calgary. Mais ces personnes vivent en dehors de Calgary. Techniquement, elles auraient dû avoir une remise de 10 %, puisqu'elles habitent dans une zone rurale. Mais cette remise leur a souvent été refusée, en raison de leur code postal, et cela a créé un conflit important. Le fait d'avoir un code postal dans cette région, même si elle faisait encore partie de Cochrane... Le code postal pour la livraison ferait en réalité toute la différence pour ces personnes.

L'an dernier, les habitants de cette région ont lancé une pétition. Je l'ai présentée à la Chambre. Je l'ai aussi donnée au ministre. Je n'ai eu aucune réponse du ministre. La pétition ne s'est pas rendue à un échelon aussi élevé que vous, mais je l'ai envoyée à Postes Canada. Postes Canada a répondu que ces personnes avaient accès à un service de livraison postal, et que c'est tout ce qu'elle compte faire pour l'instant.

Toutefois, aujourd'hui, j'ai eu le plaisir d'entendre dans vos déclarations préliminaires que vous examinez où seront installés les bureaux de poste et où se feront les livraisons. Pour commencer, je me demande si vous avez réellement obtenu une réponse du ministre à ce sujet. Permettez-moi d'en douter.

Vous pourriez peut-être nous expliquer plus en détail le déroulement du processus? Comment pouvons-nous aider ces personnes à obtenir leur propre code postal?

• (1130)

Doug Ettinger: Je comprends. Merci. Il y avait beaucoup de bonnes questions.

Je m'excuse, mais je dois avouer que c'est la première fois que j'en entends parler.

William Stevenson: Oui, je m'en doutais. C'est pour cela que je suis ici, tout feu tout flamme.

Doug Ettinger: Vous avez probablement interprété mon langage corporel, avec beaucoup d'attention.

Nous allons noter toutes vos questions et les examiner. Il y a peut-être des personnes derrière moi qui y travaillent. Je vais m'assurer de faire un suivi, monsieur, et de vous donner... Je ne sais pas exactement comment cela fonctionne.

En ce qui concerne les changements qui pourraient viser, à l'avenir, les bureaux de poste, nous ne prévoyons pas modifier les codes postaux. Les changements concernaient davantage les bureaux de poste. Parfois, on nous demande pourquoi une zone est considérée comme urbaine et une autre comme rurale, alors qu'elles sont très proches l'une de l'autre. On m'a déjà posé ce genre de questions. Nous en tenons compte, parce que, parfois, c'est injuste. Les frais de livraison peuvent varier entre les zones rurales et urbaines. C'est le genre de questions que j'ai déjà entendues. Nous les examinons et regardons ce que nous pouvons faire, s'il convient de les modifier, car les communautés évoluent.

• (1135)

William Stevenson: Oui. Tout à fait. Je sais que, à Cochrane, où les gens reçoivent leur courrier...

Le président: Monsieur Stevenson, vous n'avez plus de temps.

M. William Stevenson: Je suis désolé.

Doug Ettinger: C'est bon. Nous avons compris. Merci.

Le président: Madame Rochefort, allez-y.

Pauline Rochefort (Nipissing—Timiskaming, Lib.): Merci, monsieur le président.

Monsieur Ettinger, la dernière fois que vous avez comparu devant le Comité, j'ai été ravie d'entendre que vous vous êtes fermement engagé à l'égard du programme de mesures d'adaptation. Ma circonscription compte plusieurs communautés rurales et beaucoup de citoyens âgés. D'ailleurs, j'ai publié cet extrait vidéo sur mes réseaux sociaux, et deux ou trois personnes m'ont posé des questions. Elles m'ont demandé si un certificat médical était nécessaire.

Avez-vous poussé plus loin votre réflexion sur ce à quoi pourrait ressembler un programme de mesures d'adaptation efficace?

Doug Ettinger: Message reçu. Plusieurs Canadiens nous ont dit que le programme de mesures d'adaptation devait être bien mieux que cela. Je m'engage, et nous nous engageons tous, à l'améliorer. Nous avons déjà pris certaines mesures. Il y a un site en ligne. Il est facile à utiliser.

Le service est une priorité dans ce processus, mais la sécurité est tout aussi importante. Pour de nombreux aînés — j'en fais moi-même partie, désormais, je peux donc parler en mon nom —, il faut que ce soit commode. Si des personnes ont des difficultés fonctionnelles, nous devons leur donner tout le soutien dont elles ont besoin. Parfois, c'est simplement un tiroir coulissant, plus facile à utiliser, dans les boîtes postales communautaires, ou un tiroir en braille pour les personnes aveugles ou presque aveugles. On pourrait aussi adapter la hauteur pour les personnes en fauteuil roulant, par exemple. Certainement, si des personnes ont une bonne raison de ne pas pouvoir s'y rendre physiquement, nous n'allons pas compliquer les choses pour elles. Nous avons peut-être été trop stricts par le passé.

Présentement, 17 000 ménages utilisent ce service. Nous allons le promouvoir davantage. Nous allons nous assurer que les gens comprennent que c'est essentiel. Encore une fois, nous allons consulter les communautés, mais, si cela préoccupe certaines personnes, je suis très optimiste quant à notre capacité à assurer une livraison une ou deux fois par semaine, si c'est nécessaire pour certaines personnes. Aujourd'hui, la plupart des gens n'ont pas besoin de recevoir leur courrier plus d'une fois par semaine. Quels que soient les besoins, dans la mesure du raisonnable, nous verrons à y

répondre. C'est une priorité. Si nous n'y parvenons pas, nous aurons des problèmes bien plus importants. Nous en sommes conscients.

Pauline Rochefort: J'apprécie ce que vous avez dit sur vos consultations avec les communautés. Les maires nous ont parlé. Ils nous ont rencontrés et ils nous ont dit à quel point ces consultations étaient très importantes. Je crois qu'il est important de savoir que vous procédez ainsi avant de mettre en œuvre vos plans. C'est pourquoi nous menons des consultations. Quand vous présentez vos plans, vous devez avoir ces informations. C'est ce que j'ai compris.

En même temps, comme ma collègue, Mme Gaudreau, l'a dit, les communautés rurales sont préoccupées. Par exemple, dans ma communauté, les habitants de petites villes, Astorville, Callander, Mat-tawa, Temagami, sont préoccupés par leurs bureaux de poste et ainsi de suite. J'apprécie les commentaires que vous avez faits dans votre déclaration préliminaire. Pourriez-vous les répéter ou les approfondir davantage?

Doug Ettinger: Oui. Merci. C'est une autre excellente question.

Encore une fois, les communautés rurales, éloignées et autochtones sont une priorité pour nous. Nous allons protéger les services dans ces communautés. Je connais leur importance. J'ai grandi dans une petite ville, en Nouvelle-Écosse. J'ai vécu dans des petites villes partout au Canada. Je comprends leur importance. Ces services peuvent être une plaque tournante pour certaines petites communautés. Nous allons procéder de manière réfléchie.

Pour répondre aux questions précédentes, nous n'avons pas encore pris de décision, même à l'interne, sur les bureaux de poste qui, selon nous, devraient rester ouverts ou être fermés. Nous nous assurons de mettre en place un programme adapté pour dialoguer avec les gens et recueillir les commentaires du public. Nous en avons parlé, plus tôt. Nous menons présentement des sondages, des sondages en ligne, et nous avons affiché des affiches dans tous les bureaux de poste sur lesquels on peut lire: « Voici un code QR; balayez-le et donnez-nous votre avis. Nous prendrons ensuite les mesures qui s'imposent. »

Nous allons adopter une perspective communautaire, une perspective régionale. Comme je l'ai dit plus tôt, s'il y a beaucoup de bureaux de poste dans une petite zone, eh bien, nous allons probablement examiner cela. Mais pour les petites villes, comme celle où j'ai grandi, où les habitants ont besoin du bureau de poste, peut-être plus qu'ailleurs, à certains égards, nous serons très attentifs à cela. Nous allons aussi examiner d'autres facteurs. Nous recevrons les résultats des sondages menés auprès des Canadiens et nous connaîtrons leur avis. Nous regarderons le nombre de personnes qui fréquentent ces magasins, le chiffre d'affaires de ces magasins et le chiffre d'affaires de magasins situés à proximité. Nous allons tenir compte des commentaires et prendre des décisions réfléchies.

Aucune décision n'a encore été prise, mais nous avons lancé ce processus pour connaître l'avis des Canadiens.

• (1140)

Pauline Rochefort: Mon temps est presque écoulé, mais diriez-vous que c'est ce qui empêche le ministre d'avoir les informations définitives?

Doug Ettinger: Je ne sais pas. Encore une fois, je ne suis pas dans le secret, mais ils connaissent certainement notre approche et savent comment nous voulons procéder, et nous avons commencé les premières consultations. Nous sommes très sensibles à cela. Personne ne veut perdre un bureau de poste, et nous le comprenons. Nous devons avancer étape par étape.

Merci.

Pauline Rochefort: Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant revenir à Mme Gaudreau.

Allez-y, s'il vous plaît.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Ettinger, on parle de consultations.

Quelles ont été les consultations qui ont été menées jusqu'à maintenant?

Doug Ettinger: Merci de votre question.

[Traduction]

Nous avons mené des sondages. Les clients verront nos affiches partout au Canada, dans les bureaux de poste. Ils pourront balayer un code QR pour répondre à un questionnaire en ligne. C'est un questionnaire général assez simple: Comment utilisez-vous le bureau de poste? Quelles sont les lacunes? Qu'aimeriez-vous avoir de plus? Pourquoi n'utilisez-vous pas...

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Ça, c'est pour la population en général.

Doug Ettinger: Oui.

Marie-Hélène Gaudreau: Qu'en est-il des municipalités?

[Traduction]

Doug Ettinger: Oui.

D'accord, désolé. Merci.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Pourriez-vous nous fournir la liste des partenaires qui ont été consultés depuis le début de la réforme?

[Traduction]

Doug Ettinger: Encore une fois, nous avons une équipe complète chargée des relations avec les communautés à l'échelle du Canada. L'équipe rencontre des députés. Elle rencontre des groupes locaux. Elle rencontre toutes ces personnes. Récemment, nous avons aussi rencontré les municipalités ainsi que les fédérations des municipalités. Nous recueillons leurs commentaires.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: C'est pour ça qu'on a besoin de la liste. J'habite dans une communauté rurale. La semaine dernière, deux maires m'ont interpellée. Ils cherchent de l'information et ils n'en ont pas, ou ils en ont peu.

Cela dit, on peut donner de l'information de façon proactive. J'ai appris, aujourd'hui, qu'il y a une quête d'information dans le grand public. Il y a des partenaires qui posent une question précise, et ils ne savent pas où on en est. Ils ne savent pas non plus les critères qui vont être utilisés. Ils peuvent contribuer, mais ils ne semblent pas être consultés.

Alors, ce que je comprends, c'est que ce n'est pas terminé. J'ai bien compris que vous avez consulté l'Union des municipalités du

Québec et la Fédération québécoise des municipalités. C'est un bon départ.

Cependant, dans les prochaines semaines, est-ce que vous comptez rencontrer des représentants des territoires?

[Traduction]

Doug Ettinger: Oui, absolument.

Je vais utiliser l'exemple des boîtes postales communautaires. Nous avons préparé un dossier complet à l'intention de tous les maires des communautés et de leurs services d'urbanisme municipaux. Notre équipe leur a présenté ces informations. Nous les consultons. Nous allons utiliser exactement le même modèle pour les bureaux de poste.

Si vous communiquez avec ces maires, je crois qu'ils vous diront que, pour la plupart, ils ont reçu un dossier expliquant le déroulement du processus, des consultations. Nous avons même proposé des emplacements potentiels.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Est-ce qu'il est prêt?

Y a-t-on accès?

Doug Ettinger: Oui.

[Traduction]

Il est disponible. Il concerne les boîtes postales communautaires, et non spécifiquement les bureaux de poste.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Ça couvre 4 millions d'adresses au Canada, je crois. C'est ce qu'on nous a dit.

Est-ce bien ça?

[Traduction]

Doug Ettinger: Oui, c'est exact. Nous allons utiliser la même approche, qui est, je pense, celle que vos maires réclament, à juste titre.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Je suis entrepreneure. Mon entreprise, c'est mon argent. Là, on parle d'un service public. C'est toute la collectivité du pays qui s'attend à ce qu'il y ait une reddition de comptes.

Dans le processus, considérant — je le répète — que Postes Canada est une société d'État, je m'attendais à voir une démarche de dialogue avec des représentants des territoires pour qu'ils sentent qu'ils font partie du processus. J'espère que c'est ce qu'on va avoir dans les prochaines semaines. Le moyen, c'est de nous informer.

Au final, on nous dit que ce n'est pas géré comme une société d'État. L'information n'est pas divulguée. Les gens de 39 municipalités de ma circonscription vous regardent en ce moment. Ils me disent que ça n'a pas de sens.

J'ai une dernière petite question.

● (1145)

Doug Ettinger: Oui, merci.

Marie-Hélène Gaudreau: Pouvez-vous nous dire aujourd'hui si Postes Canada a communiqué, au cours des 12 derniers mois, avec l'ensemble des municipalités potentiellement visées par une modification actuelle ou éventuelle du réseau postal et par la levée du moratoire?

Est-ce qu'il y a eu, officiellement, un envoi à ces municipalités?

[Traduction]

Doug Ettinger: Le programme des boîtes aux lettres communautaires est, en fait, le seul programme complet pour lequel nous avons obtenu une autorisation, pour le moment. Comme je l'ai dit, nous avons communiqué avec toutes ces collectivités. Il s'agit de 51 collectivités, totalisant plus de 600 000 adresses, qui utiliseront désormais des boîtes aux lettres communautaires. Elles ont été contactées. Nous collaborons avec elles, pour avancer, nous les écoutons et nous recueillons leurs commentaires.

Comme vous le dites, avec raison, nous ne l'avons pas encore fait pour les bureaux de poste, car nous ne sommes pas tout à fait prêts, mais, dès que nous le serons et que nous aurons reçu l'autorisation définitive, vous serez la première à recevoir la liste et à savoir quelles collectivités sont concernées. Je vous le promets.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: J'aime bien cette réponse, monsieur le président.

[Traduction]

Le président: Monsieur, veuillez tenir cette promesse.

Madame Jansen.

Tamara Jansen (Cloverdale—Langley City, PCC): Monsieur Ettinger, Postes Canada a besoin d'un soutien supplémentaire de 1 milliard de dollars de l'argent des contribuables pour continuer à fonctionner. Parallèlement, je crois comprendre que la société s'est engagée à déboursier 1 milliard de dollars pour atteindre la carboneutralité.

Je me demande si, à l'avenir, la priorité, pour Postes Canada, sera de devenir rentable ou d'atteindre les objectifs climatiques. Selon votre plan, 1 milliard de dollars seront engagés pour aider Postes Canada à amorcer sa transition vers la carboneutralité. Est-ce toujours votre estimation?

Doug Ettinger: Notre objectif est...

Tamara Jansen: Oui ou non? Est-ce toujours votre estimation?

Doug Ettinger: Notre objectif principal est de devenir rentable d'ici cinq ans. C'est la réponse, d'un point de vue financier.

Tamara Jansen: Je vous ai demandé si, selon votre estimation, la transition vers la carboneutralité coûtera toujours 1 milliard de dollars?

Doug Ettinger: Nous avons dû suspendre et reporter bon nombre de nos programmes environnementaux, par exemple, ceux liés aux véhicules électriques, pour des questions d'abordabilité.

Tamara Jansen: D'accord. Excellent.

J'aimerais vous poser encore quelques questions.

Sur ce total de 1 milliard de dollars, combien a déjà été dépensé?

Peut-être que Mme El-Hage le sait.

Doug Ettinger: S'il vous plaît.

Rindala El-Hage (directrice financière, Société canadienne des postes): Merci, monsieur Ettinger.

Merci de la question.

Comme M. Ettinger l'a mentionné, présentement, nous nous concentrons tout à fait sur...

Tamara Jansen: Je veux connaître le montant qui a été dépensé.

Rindala El-Hage: Je n'ai pas les chiffres exacts en main, mais je peux vous les donner plus tard.

Tamara Jansen: Ce serait apprécié. Merci.

Rindala El-Hage: Nous poursuivons ces investissements.

Tamara Jansen: J'ai quelques questions à ce sujet.

Cette estimation de 1 milliard de dollars inclut-elle le coût total de l'électrification à 100 % du parc de véhicules de Postes Canada d'ici 2040, comme indiqué dans votre plan de transition?

Rindala El-Hage: L'enveloppe budgétaire qui a été publiée précédemment inclut cela. Oui.

Tamara Jansen: Combien avez-vous dépensé, jusqu'à présent, alors que vous étiez en difficulté, pour des véhicules électriques?

Rindala El-Hage: Comme l'a dit M. Ettinger, nous avons dû retarder ces investissements.

Tamara Jansen: Vous n'avez pas acheté de véhicules électriques.

Rindala El-Hage: Nous n'en avons pas acheté autant que nous avions promis. Nous avons dû mettre cela en suspens en raison...

Tamara Jansen: Avez-vous installé des bornes de recharge?

Rindala El-Hage: Pour l'instant, cela a dû être reporté.

Tamara Jansen: Avez-vous conclu des contrats sur l'électricité renouvelable?

Rindala El-Hage: Nous avons dépensé certains...

Tamara Jansen: Quel était le montant?

Rindala El-Hage: Je ne connais pas les chiffres par cœur.

Tamara Jansen: Pourriez-vous nous les transmettre?

Rindala El-Hage: Oui, certainement.

Tamara Jansen: Qu'en est-il des compensations carbone?

Rindala El-Hage: Nous avons alloué des fonds pour...

Tamara Jansen: Quel était le montant?

Rindala El-Hage: Nous allons vous donner cette information.

Tamara Jansen: Et qu'en est-il des consultants?

Rindala El-Hage: Le travail se fait principalement à l'interne. Une équipe à l'interne s'en occupe.

Tamara Jansen: Qu'en est-il des rapports sur le climat et des coûts liés à la conformité?

Rindala El-Hage: Nous avons une excellente équipe à l'interne, qui produit des rapports sur la durabilité. Vous pouvez les consulter sur notre site Web.

Tamara Jansen: J'ai consulté votre rapport, et il semble très sophistiqué. Si vous avez sollicité les services de consultants pour le préparer, cela a dû coûter cher.

Postes Canada a-t-elle mis à jour ses estimations en tenant compte de l'inflation et des coûts en capital plus élevés? Examinez-vous cela avec votre personnel à l'interne?

Rindala El-Hage: Tout à fait. Cela fait partie de notre processus annuel.

Tamara Jansen: Vous les avez mises à jour.

Rindala El-Hage: Parlez-vous des dépenses d'investissement habituelles ou des dépenses spécifiquement liées à cela?

Tamara Jansen: Je parle des dépenses spécifiquement liées à cela.

Rindala El-Hage: Nous les mettons à jour tous les ans, absolument.

• (1150)

Tamara Jansen: Alors, nous aimerions avoir ces chiffres.

Qu'en est-il des coûts imprévus de réparation et d'entretien des véhicules électriques? Avez-vous examiné cela?

Rindala El-Hage: Présentement, puisque notre parc est très petit, cela fait partie de nos estimations, mais ce n'est pas un coût très important.

Tamara Jansen: Quelle est la taille de ce parc?

Doug Ettinger: On parle de 100 véhicules électriques.

Tamara Jansen: D'accord.

Quel est le poste de dépenses le plus important au regard de votre objectif de carboneutralité? Est-ce presque tout?

Rindala El-Hage: Le poste de dépenses le plus important serait les bâtiments et le parc, évidemment.

Tamara Jansen: Selon les estimations de votre rapport, la décarbonisation pourrait permettre de réaliser jusqu'à 85 millions de dollars d'économies par an à long terme. Ces projections ont-elles fait l'objet d'une validation indépendante?

Rindala El-Hage: Je peux vous en reparler, mais oui, absolument, nous avons une équipe qui valide cela.

Tamara Jansen: Combien d'années faudrait-il pour que les économies prévues permettent de récupérer l'investissement estimé de 1 milliard de dollars?

Rindala El-Hage: De mémoire, cela s'inscrit dans la perspective sur 10 ans que nous avons définie. Cette enveloppe dont vous parlez correspond à une perspective sur 10 ans.

Tamara Jansen: D'accord.

Au moment où le conseil d'administration a approuvé la carboneutralité, Postes Canada mettait-elle déjà en garde contre ces difficultés de fiabilité financière à long terme?

Rindala El-Hage: À ce moment-là, nous savions que nous devions faire face à certains défis et contraintes historiques sur lesquels nous devons travailler, mais nous n'étions pas dans la situation dans laquelle nous sommes aujourd'hui.

Tamara Jansen: Le ministre responsable de Postes Canada a-t-il examiné et approuvé ces plans de transition en sachant que vous aviez déjà du mal?

Rindala El-Hage: Au cours de l'année dernière, nous avons collaboré avec le cabinet de notre ministre afin de discuter et de déterminer la marche à suivre à cet égard...

Tamara Jansen: Le ministre Lightbound a donc été averti.

Rindala El-Hage: Ils connaissent très bien la situation, et nous sommes en contact avec eux pour déterminer comment nous allons nous y prendre.

Tamara Jansen: Le ministre a-t-il déjà demandé à Postes Canada de reporter, de réduire ou de reconsidérer la transition en raison de votre situation financière?

Rindala El-Hage: À l'heure actuelle, il n'y a eu aucune directive spécifique, mais compte tenu de la disponibilité des véhicules électriques sur le marché et de leur niveau de maturité, nous avons décidé de suspendre la transition.

Tamara Jansen: Quelqu'un au gouvernement s'est-il demandé s'il fallait poursuivre une transition climatique de 1 milliard de dollars alors que Postes Canada enregistrait des pertes annuelles de plusieurs centaines de millions de dollars?

Rindala El-Hage: Nous discutons activement avec le gouvernement pour lui montrer en quoi consistent ces investissements et quelles seront les économies de gaz à effet de serre et les réductions d'émissions qui en découleront. Le gouvernement en est parfaitement conscient. À mesure que nous nous concentrons sur l'élaboration de nos futurs plans d'entreprise, ces derniers s'appuieront sur les investissements nécessaires, en concertation avec le gouvernement.

Le président: Avant de passer à M. Gasparro, je tiens à vous rappeler que nous avons adopté une motion au Comité selon laquelle, si nous vous posons des questions, nous exigeons une réponse dans les 21 jours.

Monsieur Gasparro, allez-y, s'il vous plaît, pour cinq minutes.

Vince Gasparro (Eglinton—Lawrence, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci de votre présence, et merci de votre service.

Selon le rapport annuel de 2024 de Postes Canada, en 2006, vous distribuez cinq milliards et demi de lettres par an, et depuis, ce chiffre est passé à deux milliards. Selon le même rapport, « un système postal conçu pour livrer 5,5 milliards de lettres n'est pas viable pour deux milliards de lettres ».

Vous avez beaucoup parlé de votre plan de modernisation et de votre engagement auprès des petites entreprises, ce qui est excellent.

Pourriez-vous nous donner un peu plus de détails sur la manière dont vous comptez compenser les pertes de 2025? Pourriez-vous me donner davantage de détails, et parler des petites entreprises, de la distribution des colis, etc.?

Doug Ettinger: Je soulèverai deux ou trois points très rapidement. Je vais essayer d'être aussi rapide que possible.

Maintenant que les anciennes restrictions ont été supprimées, nous sommes libérés du carcan des années 1990. Nous disposons désormais d'une plus grande flexibilité pour l'avenir. Le premier accord négocié depuis des décennies a été conclu avec notre principal syndicat; ainsi, les livraisons les fins de semaine et tous ces nouveaux programmes dont j'ai parlé plus tôt pourront enfin voir le jour.

L'un des problèmes de ces 20 dernières années réside dans le fait qu'un grand nombre de nos conflits de travail ont été soumis à l'arbitrage. L'arbitrage est une approche très limitée, et on n'obtient pas le changement souhaité. Grâce à ces changements apportés depuis septembre dernier et au nouvel accord quinquennal majeur conclu avec le STTP, nous disposons désormais de la flexibilité nécessaire pour mettre en œuvre des changements. C'est un élément essentiel de ce changement radical.

Nous avons également réalisé des investissements stratégiques au chapitre de nos capacités et des technologies de l'information, qui nous permettront de rebondir en force. Nous évoluons dans un environnement extrêmement concurrentiel, face à certaines des meilleures entreprises du monde. Nous disposons désormais d'outils d'analyse informatique et d'analyse des tarifs que nous pouvons exploiter pour adopter une approche très stratégique en la matière. Nous enregistrons certains des meilleurs résultats de notre histoire en matière de respect des délais de livraison, et ce, malgré l'installation relativement récente à Scarborough. Le plan de transformation que nous avons mis en place est très exhaustif à cet égard. Comme je l'ai dit plus tôt, les boîtes postales communautaires, les BPCOM, à elles seules nous permettront d'économiser de 400 à 500 millions de dollars par an.

L'essentiel est de s'assurer auprès des clients, des consommateurs et des petites entreprises que nous leur offrons un meilleur service à la clientèle, afin qu'ils aient envie de continuer de faire appel à nos services. C'est pourquoi nous avons élaboré bon nombre de ces nouveaux programmes. Ils sont en cours, et nous les lancerons dans les mois à venir. La plateforme de vente en ligne entièrement canadienne sera un espace convivial dédié aux entreprises et ainsi de suite. Il y a beaucoup de choses sur lesquelles nous pouvons désormais aller de l'avant et qui suscitent beaucoup d'enthousiasme au sein de l'équipe. Nous sommes prêts. Je pense que c'est le moment de saisir cette occasion, d'agir de manière réfléchie et respectueuse, mais aussi d'aller de l'avant avec tous ces changements que nous attendons depuis longtemps.

• (1155)

Vince Gasparro: J'aimerais me concentrer un peu plus sur les colis par rapport au courrier. Vous êtes-vous penchés sur les pratiques exemplaires internationales dans d'autres administrations? Je pense à l'Australie, au Royaume-Uni et à certaines régions d'Europe. Pouvez-vous nous parler un peu plus de cela?

Doug Ettinger: Oui, merci.

Je siège à un comité mondial appelé KPG, qui représente 11 pays dans le monde. Nous nous réunissons régulièrement, de façon virtuelle, et nous mettons en commun les pratiques exemplaires. Je suis très proche du PDG d'Australia Post, La Poste en France et ainsi de suite. Nous échangeons sur nos expériences.

À l'échelle mondiale, nous faisons tous face aux mêmes défis. Il y a simplement quelques différences en ce qui concerne les délais et les priorités. On plaisante souvent avec les Australiens en disant que nous avons de la neige et eux du sable, mais que, à part cela, nous sommes très semblables. L'Australie a également une densité de population très faible, en fait, plus faible que la nôtre. C'est le seul pays au monde à avoir une densité de population plus faible que la nôtre. Il compte trois habitants par kilomètre, et nous en sommes à quatre par kilomètre.

Nous mettons assurément l'accent sur les colis. Tous nos programmes destinés aux petites entreprises concernent les colis. Les programmes de tarification que nous étudions visent à rendre les colis plus abordables pour les petites entreprises. Le marché du détail dont je parlais concerne les colis, avec les entreprises canadiennes de détail qui approvisionnent les consommateurs canadiens à la recherche de leurs produits, et ainsi de suite. Le ramassage à domicile concerne le ramassage de colis.

Je sais que certaines personnes n'aiment pas les BPCOM, mais elles sont très sûres. Elles sont sèches. Elles sont fermées à clé.

Elles permettent de réduire le nombre de blessures. De plus, elles sont respectueuses de l'environnement. Fait plus important encore, elles sont désormais un casier à colis. Elles ne servent plus uniquement à recevoir des lettres. Elles ont initialement été conçues il y a 40 ans pour les lettres. Bon nombre de nos programmes ont été élaborés dans les années 1980 et 1990 pour le courrier postal, mais ils s'adaptent à 80 % des colis qui transitent par notre système.

Nous avons désormais le service Courrier. Si vous téléchargez l'application de Postes Canada — soit dit en passant, j'espère que vous êtes tous sur l'application de Postes Canada, pour donner un coup de pouce à l'équipe —, vous recevrez une notification selon laquelle vous avez un colis et vous saurez de qui il provient. Ce sont là autant de points sur lesquels nous souhaitons aller de l'avant, mais sans pouvoir le faire depuis fort longtemps.

Vince Gasparro: Merci.

Le président: Merci.

Monsieur Lawton, bienvenue au Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires.

Andrew Lawton (Elgin—St. Thomas—London-Sud, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président. Je suis heureux d'être ici au Comité pour la première fois.

De plus, merci, M. Ettinger et son équipe, de leur présence.

Simplement pour vérifier que nous partons bien du même point de départ ici, Postes Canada a perdu 1,57 milliard de dollars l'année dernière, et 205 millions de dollars le premier trimestre de cette année. Ces chiffres sont-ils corrects?

Doug Ettinger: Oui.

Andrew Lawton: Vous avez brièvement parlé de la manière dont vous pensez pouvoir réduire certains de vos coûts. Nous n'avons pas suffisamment abordé la manière dont, selon vous, l'augmentation des recettes pourrait influencer vos activités. D'après vous, quelle est la principale source de cet équilibre? Serait-ce en augmentant les recettes ou en réduisant les coûts? Qu'est-ce qui représentera la part du lion du déficit?

Doug Ettinger: Merci. C'est une bonne question, soit dit en passant.

Il y a deux ou trois éléments à prendre en considération, et il faut trouver un juste équilibre entre les deux. Comme je l'ai dit, on ne peut pas se contenter de réduire les coûts pour réussir, et nous n'avons aucune intention de le faire. Nous avons les meilleurs employés du monde, et ce sont d'excellents ambassadeurs à l'extérieur, c'est donc un point important.

Nous avons perdu 1,57 milliard de dollars l'année dernière, chiffre difficile à prononcer. Cependant, je dirais que c'était le pire scénario. Nous avons été en interruption de travail pendant 220 jours, ou quelque chose du genre. Nos clients se sont détournés de nous. Ils ont désormais l'embarras du choix sur le marché canadien.

Il y a bien des années, nous avions des accords d'exclusivité avec de nombreux détaillants, et c'était tout. Ce n'est plus le cas désormais. Il existe des plateformes en ligne, et même une petite entreprise peut trouver en ligne plusieurs options.

Andrew Lawton: Oui, j'aimerais aborder...

Doug Ettinger: Je voulais simplement dire que, selon moi, le déficit, le déficit réel, est plus près de 1 milliard de dollars, mais cette année-là a été particulièrement mauvaise en raison de toute cette agitation.

Nous avons réduit de nombreux coûts du côté de la direction. Nous avons réduit de plus de 10 % nos effectifs parmi les cadres et la direction. Nous avons mis fin au régime de retraite garanti il y a de nombreuses années. Je bénéficiais d'un régime de retraite à cotisations déterminées. La plupart de nos employés bénéficient désormais d'un régime de retraite à cotisations déterminées; nous avons donc réduit ces coûts. Nous cherchons d'autres moyens. Au cours des deux dernières années, nous avons réduit de 200 millions de dollars nos dépenses discrétionnaires, nos frais de déplacement et ce genre de choses.

• (1200)

Andrew Lawton: Merci...

Doug Ettinger: Je m'excuse, j'allais aborder la question des re-
cettes.

Andrew Lawton: Nous y reviendrons plus tard.

Parmi les coûts que vous estimez avoir suffisamment réduits, continuez-vous de verser des primes aux cadres?

Doug Ettinger: Écoutez, nous avons un programme de primes, et comme vous...

Andrew Lawton: Vous avez deux programmes de primes, n'est-ce pas?

Doug Ettinger: Oui, et je vais vous les décrire.

Andrew Lawton: Je n'ai pas besoin de description; je veux simplement les chiffres que vous prévoyez pour chacun d'entre eux cette année, s'il vous plaît.

Doug Ettinger: Je comprends la question, et je saisis tout le caractère délicat.

Nous avons un régime collectif de primes au rendement. C'est un programme de primes. Il n'a pas versé un sou depuis 2011, soit il y a 15 ans.

Andrew Lawton: Qu'en est-il du programme de rémunération conditionnelle?

Doug Ettinger: En ce qui concerne le programme de rémunération conditionnelle, dans un contexte plus large, nous sommes actuellement engagés dans une transformation majeure. Après des années sans changement, nous allons de l'avant. Nous vivons actuellement la plus grande transformation de notre histoire, probablement. Au cours des 20 dernières années, nous n'avons vraiment eu que deux ou trois années pour nous attaquer aux causes profondes, c'est pourquoi nous voulons le faire.

Une des choses qui m'empêchent de dormir, c'est de faire en sorte que les personnes de qualité qui travaillent avec nous restent parmi nous.

Andrew Lawton: Combien avez-vous payé pour garder ces personnes compétentes l'année dernière?

Doug Ettinger: Dans le cadre du programme d'indemnisation plus large, pour garder ces talents, nous avons payé une prime l'année dernière... Je m'excuse, une rémunération conditionnelle. Cela faisait partie de leur indemnisation, mais en même temps...

Andrew Lawton: Combien est-ce que cela a coûté? J'essaye d'avoir le montant exact, monsieur.

Doug Ettinger: Je n'ai pas le montant sous les yeux, mais...

Andrew Lawton: Le communiquerez-vous au Comité?

Doug Ettinger: ... mais je tiens à souligner, et je dois dire que...

Andrew Lawton: Le communiquerez-vous au Comité?

Doug Ettinger: Oui, nous transmettrons cette information au Comité.

Ce programme de rémunération conditionnelle compte 7 000 participants. C'est le seul programme de ce type. La direction y participe, tout comme les responsables de première ligne. Deux syndicats y participent également, et ce programme figure dans leurs conventions collectives. Presque deux tiers des 7 000 personnes qui y participent sont des membres du syndicat, et cela figure dans leur contrat. C'est quelque chose que nous avons prévu.

Encore une fois, mon plus grand problème, c'est que des personnes formidables nous soient enlevées pour rejoindre le gouvernement ou d'autres sociétés d'État.

Andrew Lawton: Je pense que cela en dit long sur la façon dont le gouvernement considère les choses. C'est une question très importante parce que, parmi ces 7 000 personnes, toutes ne sont pas des cadres. Il y a aussi des employés qui touchent des primes de deux ou trois mille dollars.

Doug Ettinger: Oui.

Andrew Lawton: Quand vous communiquerez ces chiffres, pourriez-vous indiquer le montant versé aux dirigeants afin de ne pas fausser, en réalité, votre moyenne?

Ce qui nous intéresse vraiment ici, c'est de savoir si les dirigeants de Postes Canada s'en sortent aussi bien que les dirigeants de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, qui a versé 30,6 millions de dollars de primes en 2024, ou VIA Rail, qui a versé 11 millions de dollars de primes. Nous ne nous intéressons pas à ce que vous faites aux travailleurs syndiqués. Nous voulons savoir combien vous et vos collègues percevez alors que le déficit s'élève à 1 milliard de dollars.

Doug Ettinger: Je vous comprends, et je vous fournirai les chiffres totaux.

Ce que je veux dire, c'est qu'il s'agit de personnes importantes qui travaillent sur le programme d'adaptation pour les BPCOM. Ce sont des personnes précieuses qui travaillent dans l'ensemble de l'organisation, depuis les premières lignes jusqu'au bout.

C'est le seul programme dont nous disposons, il ne s'agit donc pas d'un programme destiné aux cadres, à proprement parler. Il s'agit d'un programme mis en œuvre à l'échelle de l'organisation. Les administrateurs et les assistants en font partie.

Le président: Merci beaucoup.

Madame Martin, allez-y, s'il vous plaît.

Danielle Martin (University—Rosedale, Lib.): Merci.

J'aimerais revenir sur la question du syndicat et de vos travailleurs, car, d'après ce que je comprends, Postes Canada va devoir faire face à un taux de rotation du personnel assez élevé dans un avenir proche, une très grande partie de vos effectifs, près de la moitié, étant à moins de 10 ans de la retraite.

Ce sont de bons emplois. Ce sont de bons emplois pour les Canadiens. J'ai certainement pu constater, dans ma circonscription et au cours de mon ancienne activité de médecin de famille, qu'un emploi à Postes Canada assure une certaine sécurité, un salaire décent et une certaine protection. On ne peut pas toujours dire la même chose de certaines organisations concurrentes. En milieux urbains, ces emplois sont très importants pour bon nombre de personnes.

Comment ce nouvel accord négocié avec le STTP permet-il à Postes Canada d'attirer et de fidéliser ses employés face à la concurrence dans ce contexte?

Doug Ettinger: C'est une excellente question.

Je dirais que cela a été difficile. Nous nous sommes exprimés dans les médias, nous avons été très présents, et nous avons fait preuve d'une grande transparence ces deux ou trois dernières années concernant les défis auxquels nous faisons face. Pour certaines personnes, c'est difficile à accepter, ce qui explique que notre taux de rotation du personnel soit plus élevé que la normale. Bon nombre de personnes qui partent invoquent le fait que l'indemnisation et les avantages sociaux ne sont pas au même niveau que ceux des autres sociétés d'État et ministères.

Comme je l'ai dit plus tôt, nous avons un régime de retraite à cotisations déterminées dont nous assumons le risque, et c'est celui-là qui s'applique à moi. Nous ne bénéficions d'aucune pension garantie. Nous avons réduit ces coûts. Nous avons réduit de 10 % ces coûts au niveau de la direction, et nous nous sommes engagés auprès du ministre à continuer d'étudier tous les aspects.

Ce qu'il faut savoir à propos du STTP, c'est que les membres bénéficient toujours d'une sécurité d'emploi dans le cadre de cet accord, alors nous ne sommes... Le chiffre avancé dans les médias était de 30 000. Ce que nous voulions dire, et ce que nous avons dit, je crois, c'est que, jusqu'à 30 000 personnes seront admissibles à la retraite sur les 10 prochaines années. Nous allons recourir à l'attrition et en tirerons parti pour que les employés partent en emportant leurs prestations de retraite et ainsi de suite, mais il se peut que nous ne les remplacions pas tous. C'est ce que nous essayons vraiment de faire ici.

• (1205)

Danielle Martin: D'accord, mais je pense que, de notre point de vue, des deux côtés de la Chambre, nous nous préoccupons de l'abordabilité et veillons à ce que les Canadiens puissent joindre les deux bouts. L'un des moyens les plus efficaces d'y parvenir est de garantir que chacun occupe un emploi de qualité, assorti d'une rémunération décente et d'avantages sociaux satisfaisants, afin qu'ils puissent subvenir à leurs besoins. Je tiens à vous féliciter d'être parvenus à cet accord négocié. Je pense que c'est vraiment important pour les Canadiens.

Je représente la circonscription urbaine d'University—Rosedale. Elle se trouve au cœur du centre-ville de Toronto. Nous nous sommes beaucoup concentrés, et à juste titre, sur les collectivités rurales ce matin, mais les personnes vivant dans les collectivités urbaines vous entendent dire que vous ferez de votre mieux pour accroître les services dans les collectivités rurales au détriment du milieu urbain. En particulier, dans les collectivités multiculturelles comme la mienne, où les gens sont souvent de nouveaux arrivants qui parlent différentes langues, quand il s'agit de remplir des formulaires administratifs, etc., le bureau de poste a toujours été un lieu où ils peuvent se rendre en toute confiance pour poser toutes sortes de questions.

Pourriez-vous nous parler un peu de votre point de vue sur le maintien des parts de marché en milieu urbain, et sur la mise en place de services de qualité, fiables et adaptés à la culture des collectivités urbaines comme la mienne?

Doug Ettinger: Merci de cette question. Je suis très sensible à cet aspect. Quand je dis « urbain », c'est parce que nous avons des bureaux de poste chez des concessionnaires qui sont très nombreux, principalement dans les zones urbaines. Dans certains cas, nous aurons un magasin géré par l'entreprise, qui est syndiqué, et un Pharmaprix, à moins d'un jet de pierre l'un de l'autre. C'est assez courant dans certaines zones urbaines. Certaines de ces zones urbaines étaient autrefois rurales. D'autres étaient autrefois désignées comme rurales, mais elles sont aujourd'hui clairement en banlieue et urbaines.

Ce n'est pas que nous voulions le démanteler, car ce n'est pas le cas, mais nous souhaitons rééquilibrer quelque peu le système. Notre objectif, auquel nous nous engageons, est de maintenir le service et de préserver le caractère communautaire qui caractérise les différentes communautés ethniques, où les habitants comptent vraiment sur la poste. Bon nombre de ces petites communautés utilisent certains de nos services de virement de fonds pour envoyer de l'argent à l'extérieur du Canada. Nous réalisons chaque année 2 milliards de dollars de transactions à ce chapitre. Nous souhaitons vraiment continuer de le faire.

Danielle Martin: C'est excellent. Je vous encourage, si votre sondage ne l'a pas déjà fait, à réfléchir à la façon dont vous pourriez aller à la rencontre de ces communautés pour lesquelles il n'est peut-être pas facile de balayer un code-barre ou de répondre à un sondage en français ou en anglais. En fait, les modes d'utilisation de la poste en milieu urbain varient et doivent être pris en considération dans le plan de transformation global.

Je vous suggérerais de prendre ce point en considération, comme vous le faites certainement déjà, dans le programme d'adaptation également. On pense souvent aux mesures d'adaptation en fonction des personnes qui vivent dans un environnement où elles ne peuvent pas parcourir de longues distances pour se rendre à la poste ou ailleurs, mais dans ma collectivité, il y a de nombreuses personnes âgées qui vivent dans des tours, dans les communautés de retraités qui se sont formées naturellement, et pour qui sortir de chez elles est une chose rare. Assurément, pendant la pandémie et notre intervention axée sur la vaccination, nous avons beaucoup réfléchi à la façon de rejoindre ces personnes.

Il est vraiment important de tenir compte de la population urbaine mal servie. Si vous avez quelque chose à ajouter concernant la façon dont vous abordez cette question, je serai ravie de l'entendre.

Doug Ettinger: Non, mais c'est un...

Le président: Je dois vous interrompre. Vous avez dépassé votre temps de parole de deux minutes.

Doug Ettinger: Je m'excuse.

Danielle Martin: Je suis désolée. Merci, monsieur le président, de votre compréhension.

Le président: Vous pourriez peut-être fournir la réponse par écrit.

Nous passons à Mme Gaudreau, s'il vous plaît.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Merci beaucoup, monsieur le président.

Selon ce que j'ai compris, les partenaires et les communautés n'ont pas été consultés directement, outre le sondage et d'autres choses.

Y a-t-il un plan sur le bureau du ministre?

Où est-ce que ça s'en va?

Les grandes lignes du plan sont-elles sur le bureau du ministre?

• (1210)

[Traduction]

Doug Ettinger: Oui. Nous avons présenté notre plan au ministre, en novembre dernier. Son bureau a tout le plan, mais on nous a posé énormément de questions, depuis. Nous avons clarifié certaines choses. Ils ont l'intégralité du plan, et ce, depuis novembre dernier.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: On a beaucoup parlé, aujourd'hui, des boîtes communautaires. Les gens suivent ce qui se passe, comme nous tous. Toutefois, il y a aussi les bureaux de poste.

Je vais vous donner un exemple. Dans la municipalité où j'habite, soit Lac-des-Écorces, il y a deux bureaux de poste à quelques kilomètres l'un de l'autre. Vous l'avez mentionné.

Allez-vous consulter les gens? Tout le monde est conscient de la question liée à Postes Canada.

Qu'est-ce qu'on prévoit faire pour les bureaux qui seront éventuellement vides?

Les gens attendent d'être consultés. Ils souhaitent l'être. On veut évidemment s'assurer qu'il n'y aura pas de rupture de service. Les gens n'aiment pas être dans le néant. Ils se disent qu'ils ont payé leurs impôts et qu'ils ont le droit de savoir ce qui se passe.

Que répondez-vous à ces gens?

[Traduction]

Doug Ettinger: Je leur dis qu'ils ont tout à fait raison de poser ces questions, donc cela ne me pose absolument aucun problème.

Comme je l'ai dit auparavant, aussitôt que nous aurons l'approbation de passer à la suite, nous rendrons immédiatement cela public. Nous irons consulter les maires des petites et des grandes villes. Nous nous assurerons qu'ils ont un document qui leur montre le processus, les prochaines étapes, la rétroaction que nous voulons et les lacunes.

Nous sommes entièrement engagés envers ce projet. Je sais que je l'ai dit à plusieurs reprises, mais nous le sommes vraiment. Nous voulons bien faire les choses pour les Canadiens. Nous ne pouvons pas nous permettre d'échouer. Nous avons l'occasion d'une vie de bien faire les choses, et nous ne voulons pas abandonner les collectivités qui ne peuvent pas se permettre d'être laissées pour compte.

Au sujet des BPCOM, il se pourrait que M. Brisson ait un exemple — son exemple concerne plutôt les boîtes postales communautaires, mais c'est néanmoins un bon exemple — concernant Sept-Îles et les régions autour, si le temps nous le permet. Peut-être que non, mais M. Brisson peut ajouter un commentaire à ce propos.

Alexandre Brisson (chef de l'exploitation, Société canadienne des postes): Merci de cette occasion.

Laissez-moi vous donner un exemple, en partie, de la raison pour laquelle nous avons hâte que cette transformation ait lieu. Lorsque nous disons que notre service ne fera pas l'objet d'une réduction, mais qu'il sera plutôt soutenu, je pense que nous avons un excellent exemple.

Je vais utiliser l'exemple de Sept-Îles et de la Côte-Nord, au Québec. Pendant un certain temps, nous avons eu du mal à assurer un service à Sept-Îles, et je suis certain que c'est quelque chose que vous connaissez. La pénurie de main-d'œuvre représente, en partie, un grand défi à Sept-Îles, dans la Côte-Nord et dans les zones rurales. Le travail y est également difficile. Nous demandons à nos facteurs de faire certains trajets à pied. Ils marchent jour après jour. Sept-Îles connaît un hiver assez long, et ils se déplacent toujours à pied, donc ils doivent faire 20, 25 ou 30 kilomètres à pied, tous les jours.

Au fur et à mesure de notre transformation, nous regardons nos activités et nous rationalisons la façon dont nous travaillons, ce qui nous permet de déployer certains de nos actifs. Cela signifie que l'on peut déployer des actifs pour aller soutenir Sept-Îles, par exemple, afin de permettre aux facteurs de faire les trajets en voiture. Nous serons beaucoup plus productifs à Sept-Îles en utilisant la voiture et en mettant en œuvre la BPCOM. Nous aurons moins de trajets à faire et nous pourrions utiliser judicieusement les employés qui y sont affectés. Le redéploiement de nos ressources aura comme incidence nette un meilleur service à Sept-Îles. C'est très important, et c'est notre objectif. Cela fait grandement partie de notre mandat.

Toutes ces solutions que nous trouvons, à l'heure actuelle, pour aller soutenir un service rural, au moyen de la transformation, sont très efficaces, à mon sens. Je peux parler de Sept-Îles. Je peux parler de Port-Cartier. Je peux parler d'Amos...

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Aux Îles-de-la-Madeleine, les gens reçoivent leurs bottes d'hiver par Postes Canada. Donc, ils sont très inquiets.

[Traduction]

Alexandre Brisson: D'accord. Je pense qu'il y a quelque chose de très positif pour nous, là-bas. Plus nous examinons la façon dont nous travaillons, plus nous pouvons rééquilibrer nos actifs, et le monde rural pourra bénéficier d'un meilleur service.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Selon ce que je comprends, il y a une fragilité par rapport à la confiance. J'ose espérer que la rencontre d'aujourd'hui permettra à nos commettants et à nos municipalités de retrouver la confiance envers la société d'État. On parle de cartables et de consultations. Mettre des codes QR et mener un sondage, c'est insuffisant.

Ce n'est pas qu'on ne veut pas vous recevoir, mais ce n'est pas normal qu'on ait besoin de vous inviter pour avoir l'heure juste, sachant qu'il y a déjà beaucoup d'information sur le bureau du ministre et que l'information que nous avons est insuffisante.

• (1215)

[Traduction]

Le président: Merci.

Nous passons ensuite à M. Gill, avant de passer à M. Danko, et nous finirons par Mme Gaudreau.

Monsieur Gill, allez-y, s'il vous plaît.

Harb Gill (Windsor-Ouest, PCC): Merci, monsieur le président.

Monsieur Ettinger, la dernière fois que vous étiez ici, vous aviez un peu parlé du crime organisé et de ses conséquences sur le système postal.

Pourriez-vous nous préciser par écrit combien d'enquêteurs s'attellent à sécuriser le système, le nombre de colis interceptés à cause d'une activité criminelle, ces cinq dernières années, et les types d'infractions? Avez-vous les outils législatifs nécessaires et les moyens de combattre le crime organisé au moyen de notre système postal?

Doug Ettinger: Ce sont d'excellentes questions. Je vais essayer d'y répondre d'une traite.

Pour commencer, nous avons 80 inspecteurs postaux répartis dans tout le Canada. Ils sont grandement formés, mais surtout, ils travaillent en étroite collaboration avec la GRC, toutes les forces de police provinciales, le SCRS, et ainsi de suite. S'ils remarquent un colis suspect, ils peuvent le retirer et l'inspecter, et s'il contient une substance illégale ou un objet inadmissible, comme nous les appelons, ils le remettent tout de suite à la police. L'année dernière, je pense qu'ils ont intercepté environ 10 000 colis, d'une valeur marchande totale d'environ 10 millions de dollars.

Il s'agit d'une question très complexe. Nous sommes très sensibles au crime organisé, et malheureusement, il s'améliore tout le temps. Il ne fait aucun doute qu'il nous met de la pression, mais comme je l'ai dit, nous travaillons de concert avec la GRC et d'autres forces policières, donc nous ne sommes pas seuls dans ce combat. Nous sommes engagés à le faire.

Harb Gill: Travaillez-vous également de concert avec l'Agence des services frontaliers du Canada?

Doug Ettinger: Oui, absolument. J'aurais dû la mentionner. Nous rencontrons régulièrement les agents de l'ASFC en personne. Nous travaillons en étroite collaboration avec eux, en particulier aux frontières, évidemment, là où ils sont présents directement dans nos établissements, en fait.

Harb Gill: Permettez-moi de faire remarquer, monsieur Ettinger, que 80 personnes ne suffisent pas pour un pays de cette taille. Les États-Unis disposent, pour cela, d'un service de police entier.

Je vais céder le reste de mon temps à mon collègue, M. Lawton. J'ai hâte de recevoir vos réponses écrites, monsieur.

Merci.

Andrew Lawton: Merci beaucoup, monsieur Gill.

J'ai deux ou trois questions rapides sur un sujet que nous avons mentionné dans le passé.

À un moment donné, le gouvernement fédéral a pensé que Postes Canada serait une option logique pour son plan désastreux de confiscation des armes à feu. Dans le passé, vous avez indiqué, avec Postes Canada et votre syndicat, que vous ne voyiez pas l'intérêt d'y participer.

Je souhaite simplement confirmer avec vous que votre avis n'a pas changé.

Doug Ettinger: Effectivement, notre avis n'a absolument pas changé. La sécurité est notre priorité absolue. Nous ne faisons pas partie de ce programme.

À l'époque, en ce qui me concerne, je n'étais pas très à l'aise avec l'idée que des gens renvoient leurs armes à feu aux bureaux de poste. J'ai vu que cela allait poser énormément de problèmes de sécurité. Nous n'étions pas à l'aise avec cette idée.

Andrew Lawton: Pour continuer sur cette lancée, vous cernez des zones où vous espérez compenser un déficit. Le gouvernement n'a pas pu trouver un autre mécanisme viable pour ce projet, par l'entremise de la police ou d'autres groupes. Il pourrait vous proposer, « Hé, nous vous donnerons tant d'argent, à condition que vous participiez. »

N'est-ce pas quelque chose que vous seriez prêts à faire?

Doug Ettinger: Écoutez, je vais être direct, mais je ne veux pas vivre avec la mort de quelqu'un sur la conscience. Je pense juste qu'il n'y avait pas suffisamment de mesures de sécurité prévues dans le cas de cette proposition particulière pour qu'elle soit viable.

Nous livrons à l'intérieur du pays les produits de fabricants commerciaux, mais c'est un processus très sécuritaire et très focalisé, dans la mesure où nous plaçons le colis dans le bon conteneur, et ainsi de suite.

Andrew Lawton: J'ai utilisé moi-même le service.

Andrew Lawton: J'ai connu ce service, ayant été client moi-même. Merci.

Il me reste une minute. Vous avez indiqué, tout à l'heure, que vous souhaitiez parler des moyens par lesquels vous vouliez augmenter la source de revenus. Vous avez 55 secondes pour le faire, si vous le souhaitez.

Doug Ettinger: Eh bien voilà.

Doug Ettinger: Merci.

Comme je l'ai dit, notre stabilité et l'élimination des contraintes... Notre objectif ultime est d'atteindre un seuil d'équilibre dans cinq ans, donc vers 2030, à peu près. Ce qui est bien avec les 10 champs de travail établis grâce à la transformation, c'est que l'équipe est très focalisée là-dessus. Nous savons ce que nous devons faire. Nous sommes prêts. Les équipes sont en place.

En passant, nous n'utilisons pas de consultants pour le projet; nous le faisons nous-mêmes. C'est la priorité de tous. C'est ma priorité, tous les jours. Chacune de nos réunions porte sur la transformation et notre gestion des 10 champs de travail. Il y a tout un processus pour s'assurer qu'ils sont intégrés et qu'ils ne se chevauchent pas. Le processus existe depuis quelque temps.

Au fur et à mesure de nos progrès, comme je l'ai mentionné, il y aura une nouvelle plateforme de commerce de détail pour les détaillants canadiens. Nous souhaitons accroître le commerce des colis avec tout cela. Pour ce qui est de l'établissement stratégique des prix, ce n'est pas comme si nous allions accorder des rabais à tout bout de champ, mais nous allons essayer de fidéliser les clients, et nous allons essayer de faire revenir les clients que nous avons perdus en raison de la période d'interruption de travail, en leur offrant un meilleur service. Notre service se porte mieux que jamais. Ces deux ou trois dernières années, on a connu une augmentation de 96 %, d'un océan à l'autre, à l'échelle nationale.

Nous offrons le ramassage à la maison pour les retours. Nous avons le système de retour le plus accessible au Canada. Beaucoup de personnes souhaitent acheter en ligne et retourner les articles par la poste. Nous avons 25 000 emplacements où les gens peuvent retourner des articles. Vous pouvez aller en ligne, imprimer une étiquette avec votre détaillant, coller l'étiquette sur le colis et l'apporter à Postes Canada.

• (1220)

Le président: Merci, monsieur Ettinger.

Doug Ettinger: Je suis en train de reprendre mes habitudes de marketing, ici.

Le président: Nous allons vous facturer vos annonces afin d'acquitter certaines de nos factures.

Monsieur Danko, allez-y, s'il vous plaît.

John-Paul Danko (Hamilton-Ouest—Ancaster—Dundas, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je pense que ce que je retiendrai vraiment de cette discussion d'aujourd'hui et des précédentes concernant Postes Canada, c'est que tout le monde est d'accord sur l'importance que Postes Canada revêt pour les Canadiens. Je dis cela dans le contexte actuel où l'entreprise livre de l'information à tous les Canadiens, à l'échelle du pays, d'une façon fiable et certaine. Si vous y réfléchissez, étant donné les défis de la publicité faite par les médias locaux et les médias sociaux ou peu importe la plateforme, Postes Canada est la seule option. Si vous souhaitez fournir une information essentielle à tous les Canadiens, et que vous savez qu'elle sera livrée par une source fiable, Postes Canada est vraiment la seule option.

Merci de nous avoir fait part du plan de transition et de l'importance du service.

J'aimerais utiliser le temps qu'il me reste pour parler de la convention collective conclue avec le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes. Vous en avez parlé à quelques reprises, mais j'aimerais vous donner l'occasion de parler de l'importance de cette certitude et de vos plans pour la suite.

Doug Ettinger: Voilà une excellente question.

Vous avez probablement remarqué que je suis un peu plus positif aujourd'hui, et c'est l'une des raisons principales qui expliquent cela. Les choses ont été très difficiles pour les Canadiens, les petites entreprises, nos employés et tous celles et ceux ici présents. Le travail a été long, et nous sommes très heureux que les membres aient ratifié l'accord. Comme je l'ai dit plus tôt, ce n'est pas un accord parfait. Personne ne conclut d'accord parfait. C'est du donnant donnant. Vous faites des concessions. Ils font des concessions. C'est pour nous l'un des tout premiers accords négociés, depuis des décennies.

Comme je l'ai dit auparavant, la plupart de nos interactions avec le syndicat ont été soumises à l'arbitrage et à la décision d'un juge, et ce sont des personnes extraordinaires, mais d'une manière très étroite. Aucun changement, positif ou négatif, n'en découlera; ni pour les employés ni pour l'entreprise. En revanche, celui-ci changera la donne.

La livraison en fin de semaine en est un exemple. Nous n'offrions pas ce service, alors que nos concurrents le faisaient. Selon nous, le volume total de livraisons en fin de semaine atteindra jusqu'à 25 %, au fil des cinq ou sept prochaines années. Il est de 7, 8 ou 10 %, à l'heure actuelle, mais il est indispensable. Il faut l'avoir dans son

portefeuille. C'est un accord de cinq ans. Généralement, nous concluons des accords de quatre ans, mais celui-ci est de cinq ans. Il nous procure plus de stabilité jusqu'en 2029.

C'est ce qui nous permet, au moins potentiellement, de faire revenir nos clients. Ce ne sera pas simple. Nous allons devoir travailler dur pour regagner leur confiance, et je peux vous garantir que notre équipe de vente travaille d'arrache-pied, en ce moment, avec tous ces nouveaux programmes et toutes ces choses. Il permet de donner confiance aux clients, surtout aux petites entreprises. Elles ont été les plus touchées. Nous souhaitons vraiment entrer en partenariat avec elles, les aider à établir leurs prix, à mettre sur pied leurs programmes et leurs sites Web. Il se peut qu'on fasse des annonces sur notre réseau. On envisage tout un flux de revenu autour des médias. Imaginez des bureaux de poste avec un écran électronique qui fait la publicité de petites entreprises à l'échelle du Canada, comme des entreprises des Îles-de-la-Madeleine. Il y a peut-être une entreprise qui propose un service très intéressant, et cela lui permettrait d'avoir de la visibilité dans tout le Canada. Nous faisons beaucoup de ce genre de choses avec les petites entreprises.

Nous avons maintenant moins de contraintes et sommes revigorés. Je ne peux pas le dire assez. Nos employés en profitent également. Ils ont une sécurité d'emploi, mais ils savent que la transformation est inévitable. Ils savent ce qui s'en vient, et nous allons essayer d'être très prudents en travaillant avec eux. Ce sont des emplois bien rémunérés, et pour reprendre ce qui a été dit précédemment, les employés reçoivent, à juste titre, d'excellentes prestations et pensions. Nous devons maintenir en emploi autant d'employés que possible. Nous le ferons, et nous leur donnerons... Comme je l'ai dit plus tôt, à mesure que les gens prennent leur retraite et reçoivent leurs pensions, et ainsi de suite, il se peut que nous ne pourrions pas tous les postes. C'est là que nous utiliserons l'attrition pour faire baisser nos chiffres. Nous allons être très prudents.

L'équipe a vraiment hâte... je n'ai pas les mots pour l'exprimer. Les montagnes qu'on a déplacées semblaient impossibles à déplacer, en toute franchise, depuis des années, voire des décennies, en réalité. Nous sommes prêts à agir. Le moment que nous attendions est arrivé.

• (1225)

John-Paul Danko: C'est excellent. Je pense que c'est une belle chose de conclure la discussion sur d'aussi belles perspectives.

Merci.

Le président: Mme Gaudreau conclura le débat. Allez-y, s'il vous plaît.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: J'ai une dernière question.

D'après ce que je comprends, monsieur Ettinger, non seulement les travailleurs seront informés en amont des changements concernant, entre autres choses, les boîtes communautaires, mais, à partir d'aujourd'hui, le 18 juin, vous avez également fait la promesse à l'ensemble des Canadiens et des Québécois de les informer. Vous avez promis de leur donner l'heure juste pour les rassurer et rétablir une certaine confiance perdue à l'égard de Postes Canada.

Est-ce bien ça?

[Traduction]

Doug Ettinger: Absolument, j'ai bien peur que nous ayons perdu leur confiance. Nous avons certainement perdu leur confiance, au cours des deux dernières années, en raison de notre interruption de travail, qui a été très difficile, mais il y a également cela. Nous devons nous rattraper auprès des Canadiens. Nous devons vous fournir cette information.

Soit dit en passant, nos employés seront les premiers à être au courant de tout changement et, en fait, c'est dans les conventions collectives. Ce n'est pas simplement quelque chose que nous ferions, mais il faut qu'un certain avis soit émis à l'avance. Nous n'allons pas nous débarrasser de tout le monde. Nous allons faire les choses de manière réfléchie. Il faut qu'il y ait un certain changement pour que l'organisation soit de nouveau pérenne, mais je vous promets que, aussitôt que ces programmes supplémentaires seront approuvés, nous irons en parler au public et nous les mettrons en œuvre adéquatement.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Merci, monsieur le président.

Nous pourrions faire la liste de toutes les questions posées.

Dans trois semaines, nous allons attendre les réponses afin de nous assurer de ne pas en oublier une, car il y a eu beaucoup de promesses.

[Traduction]

Le président: Merci de le rappeler au groupe de témoins.

Merci de votre présence, aujourd'hui.

Je vous remercie de votre optimisme. Si vous m'observez au Comité, vous savez que je ne suis pas exactement une personne optimiste. Je suis une personne pragmatique. Je vous remercie néanmoins de votre optimisme. J'ai hâte de recevoir certaines de vos informations concernant les délais, si vous le pouvez. Il semble que nous n'ayons pas un plan de transformation approuvé. Je ne veux

pas dire que c'est trop optimiste d'être optimiste, alors que nous n'avons pas encore un plan, mais ce serait apprécié si, ces prochaines semaines ou ces prochains mois, vous pouviez nous envoyer toute information possible concernant un certain calendrier. Sachant que nous dépensons 1 milliard de dollars chaque année, j'estime qu'il y a urgence.

Doug Ettinger: Effectivement, il y a urgence.

Le président: Merci de votre présence.

Chers collègues, avant de partir, je tiens à remercier notre merveilleux greffier, M. Girard, le redoutable champion. Merci également à M. Van den Berg et à M. Leblanc-Laurendeau, mais aussi à nos interprètes, à notre équipe d'appui et, bien entendu, à notre équipe des TI.

Des députés: Bravo!

Le président: Je vous rappelle que le 30 août, nous avons prévu de faire venir des témoins pour l'étude de la motion 16. Si vous pouviez les contacter d'ici là, ce serait apprécié.

Monsieur Ettinger, avant que vous ne partiez, comme je l'ai dit plus tôt, je souhaite personnellement remercier Donald Cooper. C'est notre représentant de Postes Canada basé, malheureusement, à Calgary, et non pas à Edmonton. Il nous est toujours d'une grande aide. Récemment, nous avons eu un problème où la Ville a décidé, à l'insu des électeurs, de Postes Canada ou de quiconque, d'aménager des ruelles prenant la place de plusieurs rues, bloquant ainsi l'accès. Il a pu aider à faire installer une BPCOM d'urgence pour que nos électeurs puissent immédiatement recevoir leur courrier. Je voulais vous remercier tous les deux.

Merci, encore une fois, d'être parmi nous.

Doug Ettinger: Merci beaucoup. C'est vraiment très apprécié.

Le président: Je vous souhaite un excellent été.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>